

Le Fleuve en Île-de-France

Enjeux, échelles, territoires...

Introduction au Fleuve
Élisabeth Bordes-Pagès

Journée formation CESR 3 mai 2010



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME
—
ÎLE-DE-FRANCE



Photo:Dreif/Gobry

Fleuve Site Stratégique



Au niveau régional, les travaux sur le Fleuve se sont développés dès la fin des années 80 avec les « Livres Bleus », les « Livres verts » de la Seine, de la Marne, avec le « Plan vert régional » et les études de plans verts communaux, les études de vallées ...

Un « avant-projet » a été esquissé en 1989 pour un *Plan Bleu régional*. Il annonçait des évolutions et tendances actuelles (DCE, directive cadre européenne sur l'eau, agendas 21, développement durable, travaux autour du SDRIF, Grenelles I et II, nouvelle DCE sur les inondations ...)

EN 2004 édition d'un cahier 141 sur la Seine. Il présentait l'écosystème fluvial dans sa complexité, au niveau des fonctions, des usages et des échelles concernées et au niveau de la gestion et de multiplicité d'acteurs, des valeurs identitaires et culturelles. Ce Cahier abordait également la question de la gouvernance des territoires concernés par le Fleuve et des arbitrages nécessaires au bon fonctionnement de cet écosystème axe historique du développement .

Les cahiers n°138 et n°142 sur les risques majeurs abordaient entre autre, les risques inondations et la vulnérabilités des territoires face à eux ...

2005 Expo Fleuve (ici extraits de 2 des 10 panneaux de l'exposition)

2007 Enquêtes sur les projets des départements en faveur des berges du Fleuve – Édition 2007

2006 Groupe Fleuve en interne + ateliers du projet de SDRIF

2007 Diffusion du document « Le fleuve élément incontournable pour un développement régional durable »

2008 Projet de SDRIF

Le Fleuve apparaît comme un « axe structurant » du projet régional. IL est reconnu comme un espace singulier et spécifique qui doit être valorisé, à différentes échelles, avec des moyens adaptés en terme financiers et en terme de gouvernance

Les enjeux sur cet espace impliquent des associations d'intérêts à l'échelle du bassin versant de la Seine (qualité de l'eau, diminution de la vulnérabilité face aux inondations, renforcement des continuités écologiques, développement du transport fluvial ...) et le développement de partenariats, d'échange de cultures et de savoirs-faire entre les partenaires, les collectivités, les associations d'usagers...

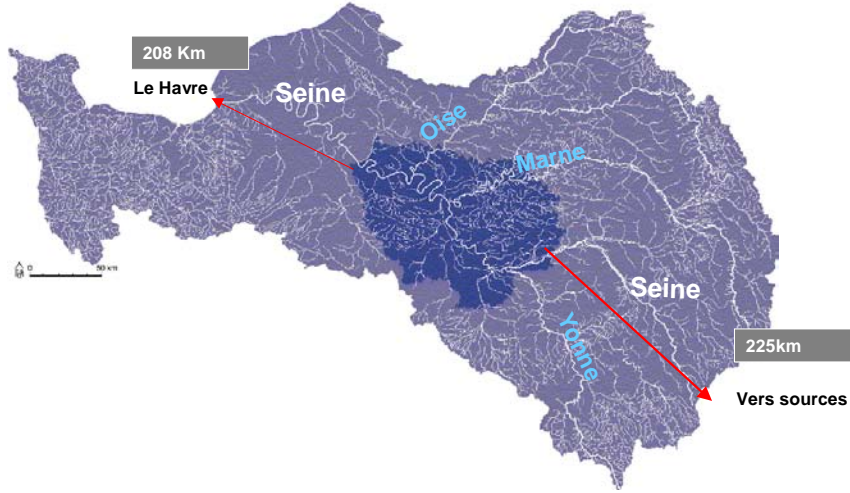
2008-2009 Cycle de quatre tables-rondes organisé (de décembre 2008 à décembre 2009) a encouragé une dynamique d'échanges entre acteurs sur les principales thématiques fluviales...

Voir les documents disponibles sur notre site internet <http://www.iau-idf.fr/debats-enjeux/valoriser-le-fleuve-en-ile-de-france/>

+ site des cartes SIGR-Fleuve à disposition sur <http://sigr.iau-idf.fr/webapps/visiau/>

La Seine et ses affluents constituent un ensemble remarquable

L'Île-de-France au centre du bassin de la Seine



« Le Fleuve en Île-de-France: enjeux, échelles, territoires ... »

CESR le 3 mai 2010 3

Diapo 3

L'Île-de-France « au centre » du bassin versant de la Seine

Influence majeure de l'ÎdF sur l'écosystème Seine.

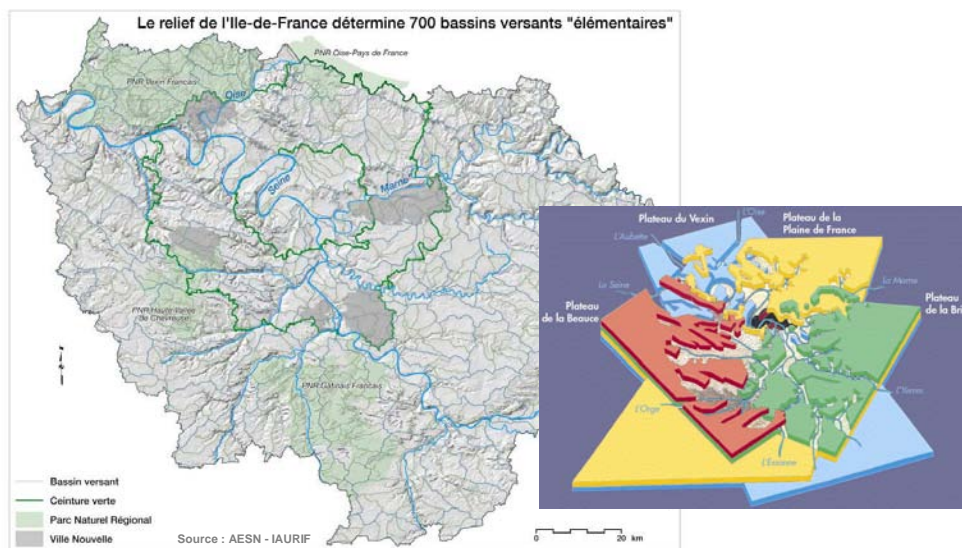
La surface de l'ÎdF représente **16 % de la superficie du bassin et 70% de sa population**. Les impacts de la RIF sur l'écosystème de la Seine sont majeurs et mesurables (se reporter au chapitre 1 du Cahier sur la Seine n°141 sur notre site)

En terme de « géographie » et d'hydrologie

•Les **limites régionales** sont situées, à l'**Est** à **225Km des sources** (Villiers sur Seine en Seine et Marne, 77) et à l'**Ouest** à **208 Km du Havre** (Port Villez dans les Yvelines 78).

•Au carrefour du réseau hydrographique **du bassin de la Seine**, l'ÎdF voit passer l'**essentiel des eaux superficielles du bassin**. Les **affluents** (Marne, Oise, Yonne et autres rivières) qui convergent vers ce territoire **drainent** (avec la Seine amont) **plus de 80 % du bassin versant de la Seine**

Fleuve, structurant et fédérateur sur le plan spatial et paysager



« Le Fleuve en Ile-de-France: enjeux, échelles, territoires ... »

CESR le 3 mai 2010

4

L'IdF est irriguée par un réseau dense de rivières

/ **Fleuve, rivières, ruisseaux, fossés, mares, plans d'eau**, témoignant de la tectonique et de la formation de la région.

/ **Longueur cumulée des principales rivières est de 1741 Km**, sur un total de 4000 km de rivières (soit 330ml de rivière par Km² de territoire)

/ **En IdF, la Seine et ses principaux affluents totalisent environ 844km** (Seine 544Km, Marne 218 Km, Oise 64 km et l'Yonne 16,9 Km)

Les linéaires des berges de ces cours d'eau sont supérieurs à ces chiffres, avec presque un double compte (ou plus en comptant les îles...). Mais ces berges et les rives avoisinantes ne sont pas toujours très accessibles...

Ce réseau dense est à l'origine de nombreuses activités humaines associées à l'eau...

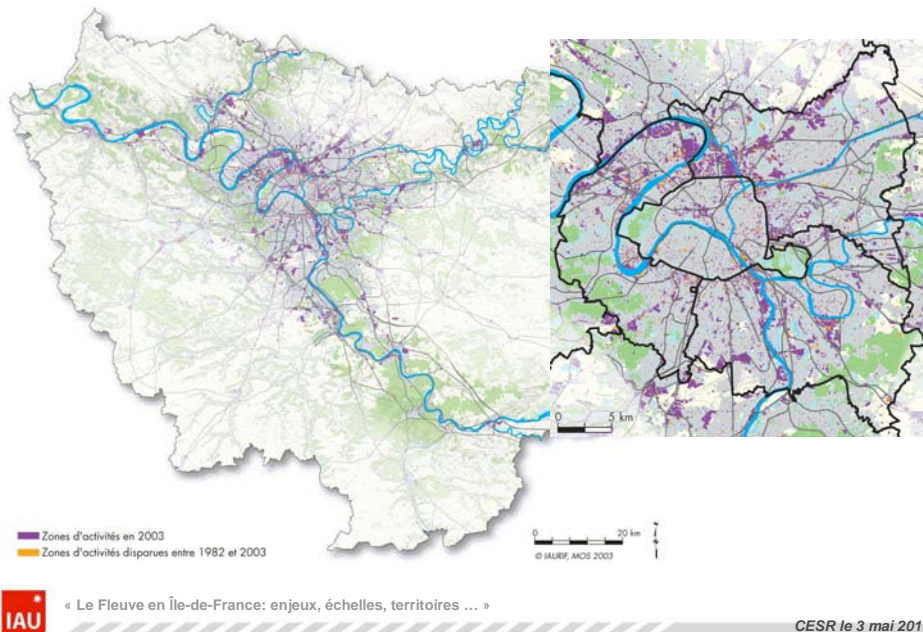
Liens entre géographie et paysages

- **Organisation des plateaux, buttes, collines suivant l'axe sud-est/nord-ouest, remarquable dans le relief francilien...**

- Ce **Relief** détermine **700 bassins versants élémentaires** regroupés en 58 ensembles correspondant chacun à une rivière francilienne. Les notions de bassin-versant, d'exposition et de pentes sont importantes, en particulier en matière de gestion des eaux de surfaces, d'agriculture, mais aussi de bio-climatisme et de gestion des eaux pluviales en aménagement et urbanisme...

- La Seine et ses affluents principaux (Marne, Oise, Yonne...) offrent des paysages très variés. Les méandres de la **Seine et de la Marne ont créé de véritables plaines** qui sont inondables en grande majorité. D'autres vallées comme celle de l'Oise sont plus resserrées. Les caractéristiques bio-climatiques de ces vallées et de leurs coteaux sont très variées

Fleuve, lieu historique du développement de la métropole



Le Fleuve est axe historique de sédentarisation, d'implantation d'activités humaines, de développement du commerce et des échanges depuis très longtemps.

Il y a eu une intensification de l'urbanisation des vallées avec l'implantations d'établissements industriels, principalement à partir de la première moitié du 20ème siècle et jusqu'au début des années 70. Cette période de déploiement de l'industrie a été suivie d'une déprise industrielle forte depuis le milieu des années 70...

La perspective d'une ré-industrialisation (+ ou - attendue ?) ou l'application du « principe de précaution » pour maintenir la vocation industrielle de certains sites actuellement en friche (ou fortement concernés par la déprise), dans le temps, est évoquée ou défendue par un certains nombre d'élus et de partenaires; mais les pressions sont multiples pour valoriser les anciens territoires industriels de la vallée de la Seine et de ses principaux affluents (Oise, Marne, Yonne..).

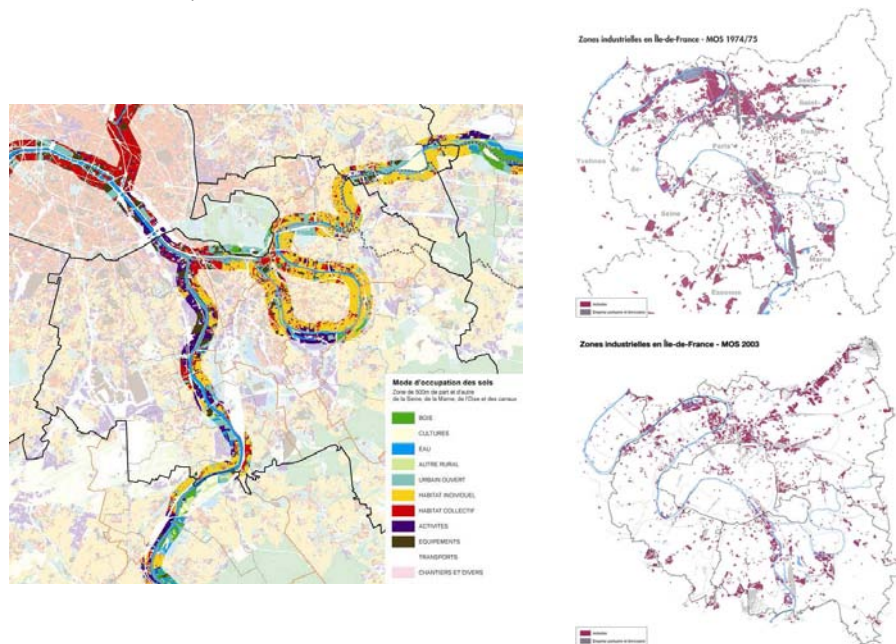
La carte ci-dessus montre la concentration des emprises industrielles le long du **Fleuve** (extrait du MOS-SIGR de 2003). Les communes riveraines du Fleuve (Seine, Marne, Oise, Yonne et canaux) accueillait en 2003 **9.176 ha d'emprises d'activités** (strictement) **secondaires**, près de **50% des sites franciliens** (total RIF 20.580 ha).

Près de 4000 ha d'emprises secondaires se situent dans une bande de 500m autour du Fleuve

Les communes riverains de la **Seine accueillait 5.518 ha** d'emprises (strictement) secondaires soit un peu moins du ¼ de emprises franciliennes (dont 2608ha dans la bande de 500m autour du Fleuve)

L'actualisation du MOS (données 2009) sera accessible en juin 2010 et permettra d'identifier les évolutions dans l'occupation régionale des sols.

Fleuve, lieu des mutations urbaines...



« Le Fleuve en Île-de-France: enjeux, échelles, territoires ... »

CESR le 3 mai 2010

7

Fleuve, lieu de mutations urbaines

L'apparition des friches est un phénomène, qui a démarré dans les années 75, s'est répété tout au long des rives avec plus ou moins d'intensité suivant les séquences, en amont et en aval de Paris.

Le phénomène de reconquête de « friches » engagé **dès la fin des années 60 à Paris** a gagné dans **les années 80** l'ouest et le nord parisien (Levallois, Issy-les-Moulineaux, la Plaine St-Denis...) et plus récemment (dans les 15 dernières années), le sud parisien, la seine-amont (ZAC Bercy et Seine Rive-gauche, Ivry-Port ...).

Les deux cartes, à droite, soulignent l'importance du phénomène entre 1974 et 2003, pour les départements de Paris et de première couronne.

Le Fleuve assure de multiples fonctions

- Alimentation en eau
- Corridor biologique
- Axe de transport et d'échanges



« Le Fleuve en Île-de-France: enjeux, échelles, territoires ... »

CESR le 3 mai 2010

8

Les fonctions assurées par le Fleuve sont parfois contradictoire des arbitrages seront nécessaires

Les enjeux sont d'améliorer ou de créer les conditions d'une meilleure cohabitation de toutes ces fonctions afin de :

- Garantir la **qualité de l'eau** du fleuve. Répondre aux objectifs de **DCE** (directive cadre européenne sur l'eau) pour atteindre un bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015 ...
- Confirmer ce **carrefour « bio-géographique »** francilien par des mesures fortes car l'agglomération centrale (avec ses activités urbaines) représente un véritable « bouchon », qui ne permet pas d'assurer les meilleures conditions nécessaire à une continuité biologique.
- La **Berge** est un **espace privilégié** qui permet d'assurer des fonctions essentielles à la vie faunistique et floristique. L'objectif du maintien et de la réalisation du corridor écologique dans la vallée de la Seine nécessite des actions à différentes échelles, en particulier sur la zone centrale, agglomérée dense.

▪Confirmer aussi l'axe de transport par voie fluviale qui est d'échelle internationale.

Le transport de matériaux et de marchandises par voie fluviale **va** participer

/ à la **diminution des GES** par report modal (de la route vers la voie d'eau)

/ à **assurer des services indispensables à la région capitale** (approvisionnement en matériaux de construction et aussi en marchandises...). L'expansion du transport de marchandises par voie fluviale annoncé, avec Port 2000 et l'ouverture du Canal Seine-nord-Europe... représente aussi un enjeu économique pour l'IdF

Ce type de transport nécessite le maintien et le développement de ports linéaires et des plateformes portuaires et de logistique ...

Cf. Se reporter aux tables-rondes (en particulier TR1 et TR3 pour les enjeux transport et environnement) sur le site <http://www.iau-idf.fr/debats-enjeux/valoriser-le-fleuve-en-ile-de-france/>

Le Fleuve assure de multiples fonctions

- Lieu de développement économique et urbain

- Site patrimonial et paysager

- Espace identitaire culturel et de loisirs ...



« Le Fleuve en Île-de-France: enjeux, échelles, territoires ... »

CESR le 3 mai 2010

9

Un enjeu majeur est de concilier les enjeux de développement avec l'objectif global de diminution de la vulnérabilité face aux risques d'inondations.

En référence à la crue de 1910, et avec les données actuelles (population, emplois, activités ... du MOS 2003) le périmètre de PHEC implique + de 900.000 habitants directement et 2,5 millions indirectement ...

Il faudra pour ces « territoires du fleuve » :

- Adapter les projets en fonction de l'évolution des crues de références. Avec la nouvelle DCE inondations, la crue de 1910 devient une « crue moyenne ».
- Agir sur l'existant et penser les aménagements futurs... quel type de développement est soutenable sur les sites exposés aux risques d'inondation, jusqu'où aménager et construire dans ces lieux...?
- Innover et moderniser ... peut-être bien, mais en toute connaissance de cause !!!! Et loin est loin du compte

Pour mémoire : Au-delà de la sécurité des personnes, il faut penser les temps de « gestion de crise » et surtout de « sortie de crise ». Il faut à la fois maintenir les services à la population et un niveau d'activités en « temps de crise » mais aussi prévoir tout ce qui est possible pour réduire le temps de « retour à la normale » des activités, des services, des équipements (...) afin d'éviter la catastrophe d'une faillite de ces sites et du territoire régional (cf. exemple de la Nouvelle-Orléans à la suite des inondations consécutives au cyclone Katarina...)

Fleuve, atout pour les villes et métropoles



Atouts multiples



« Le Fleuve en Île-de-France: enjeux, échelles, territoires ... »

CESR le 3 mai 2010 10

Un phénomène culturel d'échelle européenne et internationale

Dans pratiquement toutes les grandes métropoles fluviales, les espaces riverains du Fleuve jouent un rôle central dans les stratégies *de développement et ce depuis au moins 20 à 30 ans en Europe et plus de 40 ans en Amérique du nord et aux USA.

Le Fleuve, fortement évocateur, devient une ressource identitaire

Les rives du Fleuve ont été valorisées dans de nombreuses capitales et villes et (cf. Londres, Rotterdam, Lyon, Hambourg...).

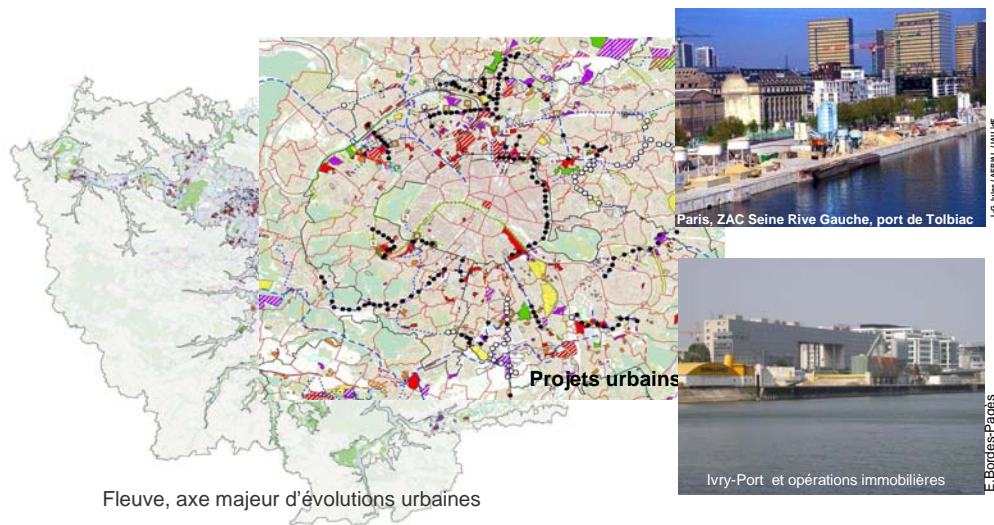
Ces projets de valorisation dépassent les enjeux strictement immobiliers et urbains. Le Fleuve (avec ses rives, ses berges, ses paysages...) est identifié comme un élément « phare » du patrimoine national ou local. On peut évoquer le classement à l'UNESCO, des quais de Paris, mais aussi celui des quais du Rhône ou encore celui des quais de la Loire moyenne et de ses territoires (Orléans etc...) au titre de « patrimoines culturel vivant ».

Le Fleuve redevient source d'inspirations pour des projets culturels qui vont bien au-delà des frontières locales, à Nantes avec le projet culturel de « Nantes-Estuaire », à Lyon et Orléans avec les festivals des « Berges du Rhône » et des « Berges de Loire » mais aussi à Bruxelles, à Rotterdam ...

Les atouts du Fleuve sont nombreux

/ Continuités écologiques / Approvisionnement en Eau/ Naturels et Paysagers / Climatique / Liaisons trans-territoriales / Activités culturelles, de loisirs et sportives/ activités économiques nouvelles / élément essentiel au cadre de vie (zone de silence...) / ...

Le Fleuve, espace de projets...



« Le Fleuve en Île-de-France: enjeux, échelles, territoires ... »

CESR le 3 mai 2010 11

Le Fleuve, espace de projets et lieu d'évolutions urbaines...

Il est notoire que les territoires riverains sont soumis à de nombreux projets de renouvellement urbain voisin (voir colonisateur des berges) du Fleuve.

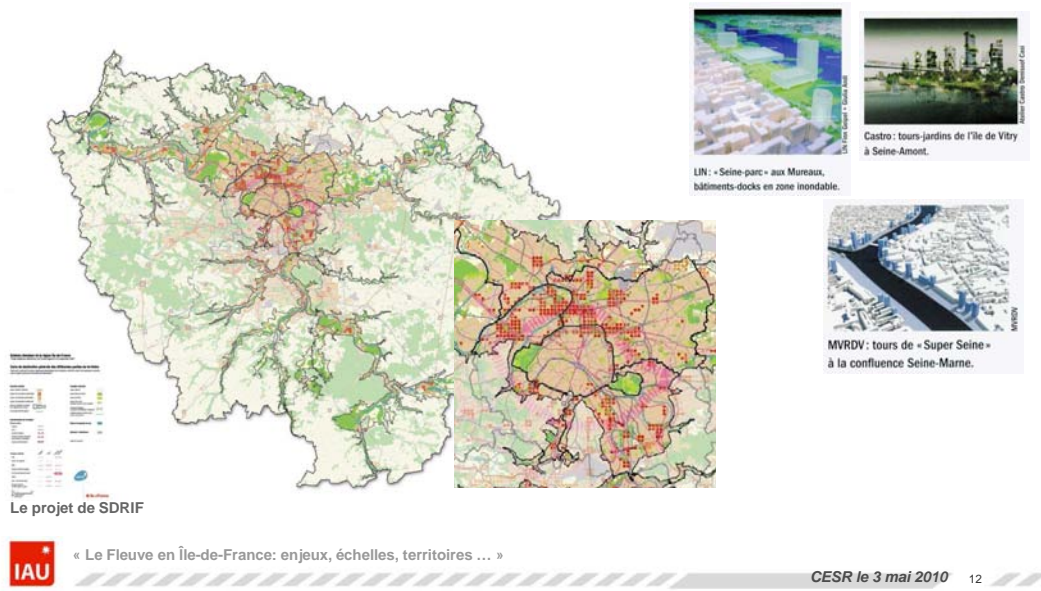
Les sites riverains (souvent anciennement industriels et en friche) ont été et sont toujours très convoités malgré les contraintes imprtantes voir vitales qui les concernent (pollutions, risques d'inondations...).

Depuis les années 80 on enregistre de multiples opérations de renouvellement urbains et de fortes demandes pour l'aménagement de ces **sites** (en Seine aval comme en Seine-amont, sur la Seine et sur l'Oise comme sur la Marne...).

Mais ces projets ne répondent pas forcément aux nouvelles aspirations et aux nouveaux enjeux de valorisation du cadre de vie, de robustesse et d'attractivité des territoires... ?

Fleuve, espace stratégique ...

La Seine, identifiée comme espace stratégique de la région métropolitaine



La Seine, a été appréhendée comme un espace unique, stratégique pour la région métropolitaine

/ dans le SDRIF

/ pour certains des projets du grand Pari(s)

/ dans différentes dynamiques territoriales en œuvre sur les principales collectivités riveraines

Des arbitrages seront nécessaires à différentes échelles et avec différents acteurs pour
/ **maintenir des activités** et développer des infrastructures (portuaires et de logistique)
sur des sites stratégiques (embranchés fluvial/fer /route)

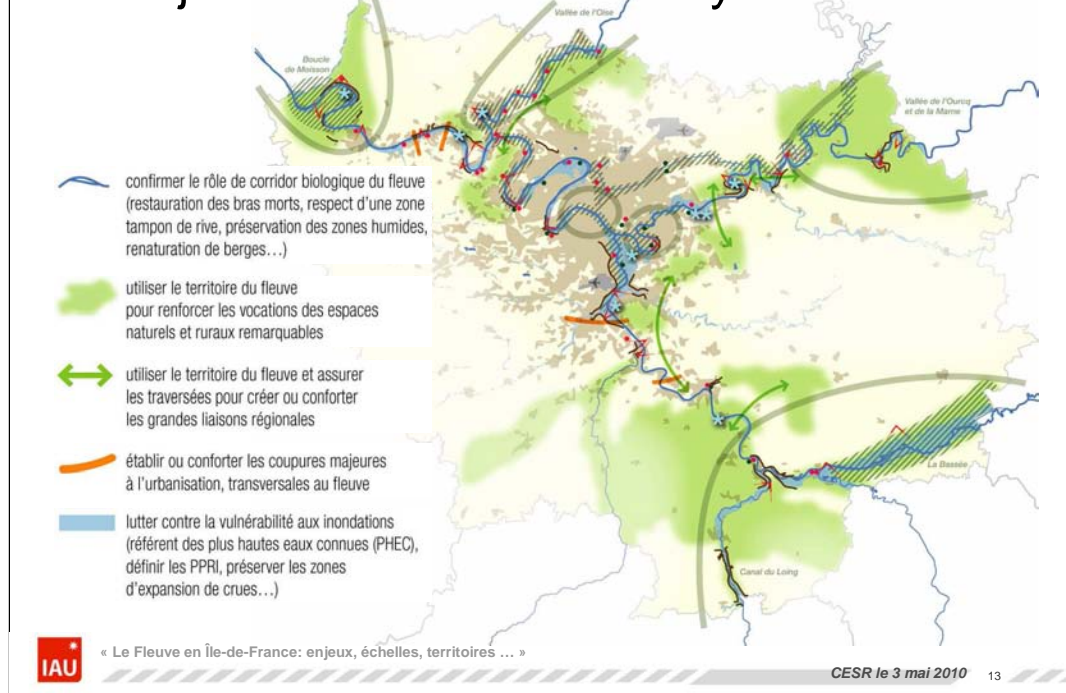
/ **assurer la mixité des usages** et l'**accès** aux berges (privatisations abusives de certaines berges sur le domaine public fluvial navigable par exemple...). Berges et rives devront être plus attractives tout en composant avec les contraintes (activités, pollutions...)

/ **adapter le degré de valorisation** de ces espaces **en particulier en zones inondables** et en respectant aussi la fragilité environnementale des sites...

Les rives sont des espaces sur lesquels s'exercent de fortes « pressions » (droits à construire mais manque d'informations sur les enjeux réels de ces sites exposés aux risques d'inondations et aux conséquences mal évaluées concernant les retombées en cas de crise ...)

/ **définir les règles d'équilibre soutenable** entre développement (urbains, économique, sociaux), attractivité, durabilité et **robustesse** de ces sites ...

Projet Sdrif: valoriser l'écosystème...



Dans le projet de SDRIF de 2008, les cartes soulignent des enjeux majeurs pour une prise en compte globale du Fleuve, au niveau environnemental, économique et social.

Les trois cartes qui suivent indiquent des objectifs et des pistes de projets qui sont pour la plus-part, en partie, déjà contenus dans des politiques régionales et/ou départementales et locales... Certains projets seront relayés par tous les partenaires du Fleuve, d'autres nécessiteront des arbitrages forts...

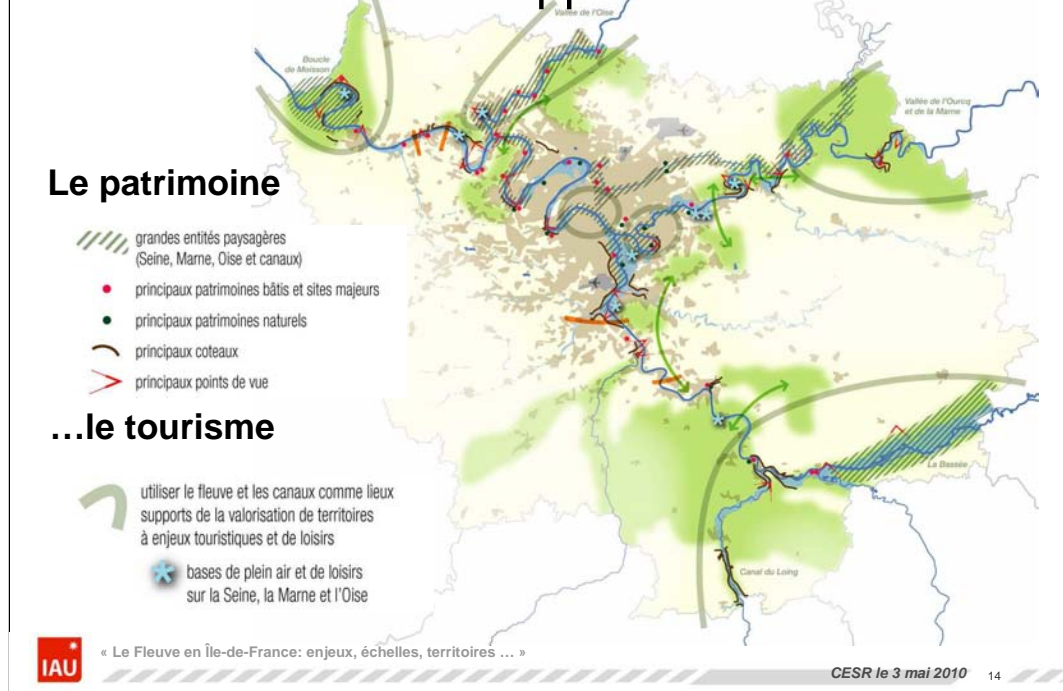
▪Conforter le corridor biologique

- reconquérir les zones humides
- renforcer les vocations des espaces naturels et ruraux
- maintenir et créer des coupures vertes transversales et longitudinales, (liaisons écologiques régionales du schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux).
- lutter contre la vulnérabilité aux inondations en intégrant la notion de « gestion » du risque
- lutter contre les pollutions et gérer les déchets

▪Valoriser le patrimoine paysager et bâti lié au fleuve

▪Développer le tourisme et les loisirs en rapport avec le fleuve

Valoriser ... et développer...



Valoriser le patrimoine ... bâti, naturel et paysager issu du fleuve et/ou construit à partir du Fleuve

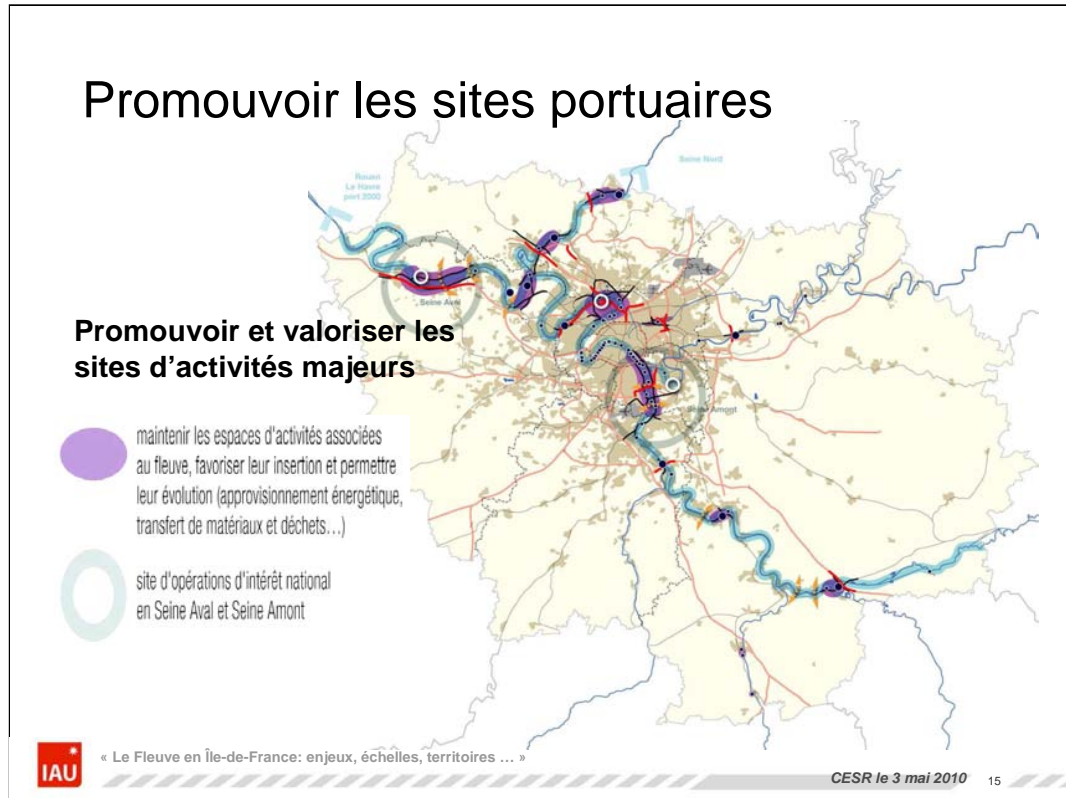
Développer le tourisme ...

/ Parallèlement aux fonctions ludiques et sportives habituellement associées au Fleuve, faire (re)découvrir le Fleuve et les territoires riverains ...

/ Montée en puissance de cette **aspiration d'accès au Fleuve**, associée au **besoin de nature en ville** (cf. manifestations autour des berges et canaux, « canal en fête » en Seine St-Denis, « festival de l'Ôh » dans le Val de Marne...)

/ S'appuyer sur les projets d'itinéraires « vélos-routes et voies vertes », pour renforcer le maillage des itinéraires doux au niveau local (potentiel des projets locaux...)

Promouvoir les sites portuaires



▪ **Fleuve en 2003 = +50% des surfaces des sites industriels régionaux (SIGR-MOS)**

▪ **Fleuve stratégique = activités économiques liées au fleuve, à la construction, aux services à la ville et à la politique énergétique**

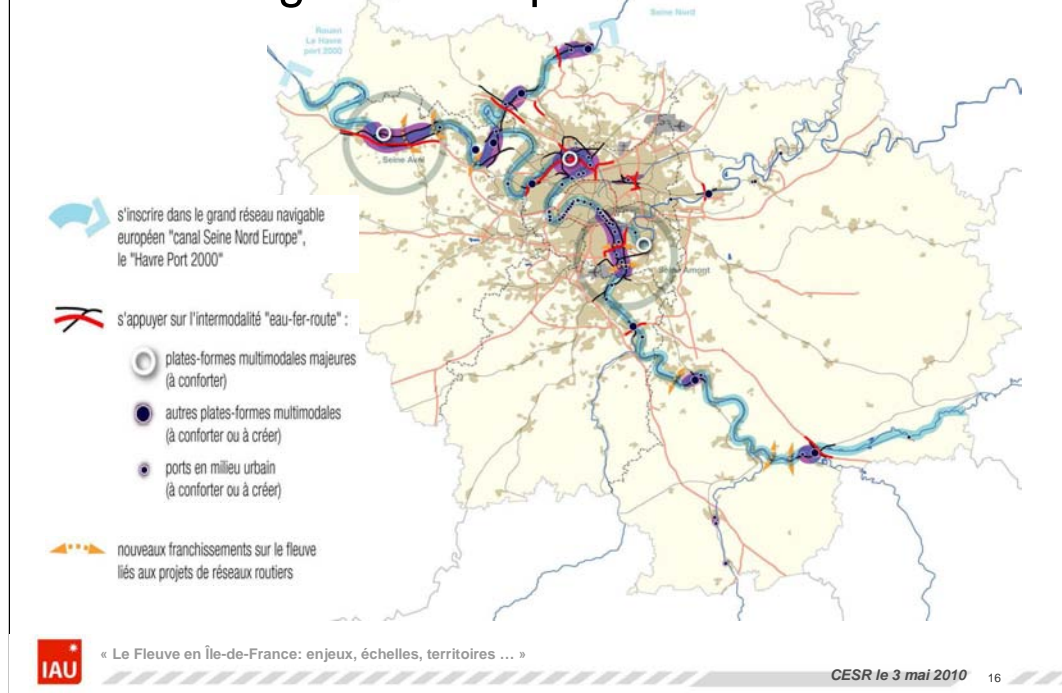
Stratégique pour les activités qui nécessitent une localisation à proximité de la voie d'eau, de la route et du fer (ports, énergie, stockage, usines de traitement des eaux usées ou des déchets, industries de production ou industries de hautes technologies...)

Le projet d'aménagement du « corridor fluvial » vise maintien et valorisation de ces sites. Leur promotion dépend du développement du transport fluvial et à l'amélioration de l'inter-modalité (sites embranchés fer, route, voie d'eau).

▪ **Promouvoir et valoriser les sites majeurs d'activités riverains du fleuve**

- o favoriser les activités associées au fleuve et au transport fluvial
- o promouvoir la réhabilitation des sites et leur maillage aux réseaux ferré et routier. La tri-modalité, un atout majeur
- o favoriser l'intégration des sites (mixité usages et accessibilité...)
- o développer les possibilités d'approvisionnement et de desserte des zones urbaines par les ports urbains
- o diminuer les risques dépollution
- o mener une politique foncière sur des sites « clef » ...

Encourager le transport fluvial



Encourager le transport de marchandises par voie d'eau, s'inscrire dans le grand réseau navigable européen, encourager l'inter-modalité

Il faut

- o accompagner les effets des grands projets
- o mettre en place nouvelle gouvernance avec les régions voisines concernées, pour penser ensemble leur positionnement et leur développement à l'échelle du Nord-Ouest européen et de la façade atlantique ;
- o renforcer les possibilités d'intermodalité en offrant de nouvelles possibilités de création de sites, au travers d'une politique foncière adaptée ;
- o optimiser le réseau des ports fluviaux par l'intégration de nouveaux espaces portuaires de taille variable à l'échelle régionale ;
- o assurer une meilleure mixité et compatibilité d'usages sur les ports, entre eux, avec les autres sites d'activités et avec les quartiers urbains (intégration d'itinéraires de promenades, sécurité et conditions d'accès aux sites, desserte, haltes fluviales et de transport de passagers, etc.).

Ouvrir le Fleuve sur la ville...

Valoriser les « front de fleuve »

- 
-  dominante bâtie et minérale : favoriser la (re)qualification des quartiers riverains (relier les berges à l'espace public, structurer les activités, intégrer les ports urbains...)
 -  dominante naturelle : favoriser des aménagements adaptés au milieu naturel en associant la renaturation de berges, l'intégration des zones d'expansion des crues, la préservation des paysages...
 -  composer et aménager selon un territoire à géométrie variable (dépassant l'espace des berges), par la prise en compte des coteaux, perspectives, axes de composition, continuités et liens inter-rives...



« Le Fleuve en Île-de-France: enjeux, échelles, territoires ... »

CESR le 3 mai 2010

17

Fleuve = espace « singulier » traverse les zones urbaines les plus densément peuplées de l'IdF

Fleuve = levier majeur dans le processus de renouvellement et de valorisation des territoires.

Le fleuve est trop peu « accessible » sur le plan physique et visuel alors qu'il représente une armature physique exceptionnelle (des berges aux lignes de crêtes) et qu'il constitue un espace naturel ouvert, continu, innervant toute la région ... et au-delà.

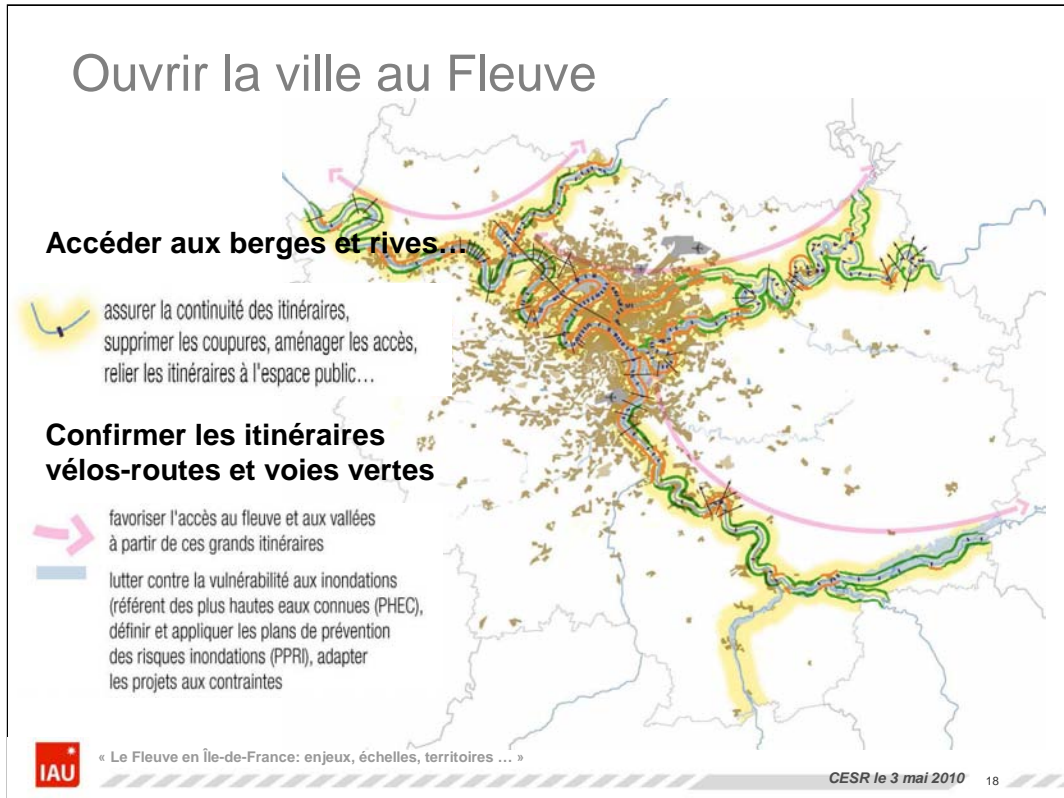
Principes et objectifs d'une ré-appropriation du Fleuve

1 - Valoriser les vocations d'un « front » naturel et urbain

- o favoriser la reconquête et l'aménagement des quartiers riverains en intégrant les contraintes liées aux risques d'inondation
- o concevoir des projets participant à la limitation et à la gestion des eaux de ruissellements (stockage et traitement des eaux pluviales) ;
- o encourager la re-naturation des berges et réaliser des zones tampons dans les projets d'aménagement riverains ;
- o structurer les activités associées à la voie d'eau et encourager leur intégration et la mixité des usages.

2 - Élargir le « Territoire » du fleuve aux territoires voisins

Le projet d'ouverture sur la ville repose sur de meilleures relations avec les territoires riverains, en composant avec le relief et les paysages des sites de coteaux, les points hauts, les perspectives naturelles et urbaines (allées des parcs et forêts, chemins, etc.), en évitant aussi de créer des effets de « murs » autour du fleuve, en soutenant les projets qui participent à une valorisation paysagère d'ensemble du corridor fluvial et intègrent la gestion des risques d'inondation et la diminution de la vulnérabilité des quartiers existants, des équipements, des nouveaux projets...



3 - Utiliser l'espace des berges et rives comme support privilégié d'itinéraires de promenades

En créant un véritable maillage entre les berges du fleuve et la « Ville » nécessite de :

- o construire un **partenariat avec les acteurs institutionnels** responsables de la gestion du domaine public fluvial et les partenaires qui en partagent l'usage afin de définir les modes d'accessibilité, d'occupation des berges, d'entretien...
- o assurer une **continuité des itinéraires de promenades** sur les berges ou à proximité.
- o **réduire les coupures** entre ville et Fleuve (implication forte des collectivités pour revoir les fonctions routières...)

4 - Confirmer le corridor = axe privilégié pour la continuité des itinéraires « vélos routes » et « voies vertes »

Les grands **itinéraires cyclables transnationaux** empruntent les axes des principales vallées.

/ En favorisant l'accès à ces grands axes, en développant des itinéraires « à thème », des parcours « en boucles » et les services nécessaires aux usagers et pratiquants (information, hébergement, restauration, commerces...)

Fleuve, des enjeux incontournables...

- Valoriser l'écosystème fluvial, re-naturer les berges
- Encourager le transport par voies fluviales, adapter les infrastructures portuaires
- Associer les caractéristiques paysagères, identitaires et patrimoniales aux projets de développement des territoires du Fleuve
- Participer à la diminution de la vulnérabilité des sites soumis aux risques d'inondations ...



La **valorisation durable des territoires riverains** doit répondre aux objectifs traduits dans les « cartes du Fleuve ».

Cette valorisation repose sur l'intégration croisée de ces enjeux.

Dans les exposé nous détaillons / les aspects paysagers, / le rôle des berges pour le corridor écologique, / l'importance des activités économiques / l'enjeu de diminution de la vulnérabilité face aux risques d'inondation et l'exigence de bien en mesurer les impacts dans le développement de nouveaux projets...

Ces objectifs apparaissent plus ou moins déjà dans certaines démarches développées depuis 5 ans par des collectivités notamment au travers des schémas d'aménagement de berges, de chartes environnementales te paysagères, de projets d'itinéraires de promenades ...

Aujourd'hui il faut aller vers la construction d'un *projet d'ensemble partagé* pour le Fleuve et ses territoires en visant une plus grande robustesse du tissu économique et sociale notamment face aux risques naturels, avec une plus grande prise en compte des fonctions essentielles de cet écosystème fluvial à toutes les échelles.

L'application de la nouvelle DCE inondations impliquera l'intégration de l'**objectif de diminution de la vulnérabilité** sur les territoires exposés (depuis l'échelle du bassin de la Seine jusqu'au niveau local...)

Au niveau régional ces enjeux font partie des réflexions associées au Plan Climat, aux agenda 21, aux questions de robustesse et d'attractivité régionale et ont des répercussions sur l'aménagement, le niveau d'équipement et sa localisation, sur

Programme de la journée

Matin

- **Introduction au Fleuve** (Élisabeth Bordes-Pagès)
- **Paysages, échelles du Fleuve** (Pierre-Marie Tricaud)
- **Les enjeux de fonctionnalité écologique des berges** (Manuel Pruvost-Bouvattier)
- **Les enjeux du transport de marchandises par voie Fluviale** (Lydia Mykolenko)
- **Les enjeux de diminution de la vulnérabilité aux inondations en Ile-de-France** (Ludovic Faytre)

Après-midi

- **Le fleuve et la ville aujourd'hui ...** (Jean-Pierre Palisse, DGA)
- **Rôle des Grands lacs de Seine dans la prévention des inondations sur le bassin de la Seine** (Frédéric Gache, GLS)
- **Le Fleuve un écosystème, enjeux et débats actuels** (Christian Thibault, DG-DEUR)
- **Les espaces naturels, le Fleuve et l'action de l'AEV** (François Huart – Agence des Espaces Verts)
- **Le Fleuve et ses territoires, patrimoine à découvrir** (Philippe Montillet, Mission Patrimoine)

Conclusion



Contacts

<http://www.iau-idf.fr/debats-enjeux/valoriser-le-fleuve-en-ile-de-france.html>

[http:// www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)

<http://www.iibrbs.fr>



« Le Fleuve en Île-de-France: enjeux, échelles, territoires ... »

CESR le 3 mai 2010 21

<http://www.iau-idf.fr/debats-enjeux/valoriser-le-fleuve-en-ile-de-france.html>

elisabeth.bordes-pages@iau-idf.fr

ludovic.faytre@iau-idf.fr

lydia.mykolenko@iau-idf.fr

manuel.pruvost-bouvattier@iau-idf.fr

philippe.montillet@iau-idf.fr

Jean-pierre.palisse@iau-idf.fr

christian.thibault@iau-idf.fr

Pierre-marie.tricaud@iau-idf.fr

fhuart@aev-iledefrance.fr et www.aev-iledefrance.fr/

frederic.gache@iibrbs.fr et www.iibrbs.fr/



- Merci de votre attention -

E. Bordelet-Pagès



« Le Fleuve en Île-de-France: enjeux, échelles, territoires ... »

CESR le 3 mai 2010 22